

Christian SAUTTER
Président d'honneur de France Active

Mardi 17 septembre 2019

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Je remercie Claude NEUSCHWANDER et Michel PHAM Huu Tri d'avoir eu l'idée audacieuse de m'inviter à parler devant un cercle de Centraliens de la Transition écologique et solidaire. En dehors d'une fille et d'un gendre sortis de cette belle école, quels sont mes atouts pour vous convaincre que l'avenir se situe dans l'entreprise (je n'ai jamais été entrepreneur), dans l'initiative locale (j'ai servi l'État quarante ans dans des responsabilités diverses) et dans la coopération plutôt que dans la compétition ?

Adjoint au Maire de Paris en charge du développement économique (mais Paris n'est pas la France !) pendant treize ans et président du réseau financier France Active pendant dix-huit ans, j'ai pu être le témoin et parfois l'acteur de belles réussites de l'Économie Sociale et Solidaire.

Pour introduire notre débat, j'évoquerai successivement les trois vagues de l'ESS, puis les trois leviers de son essor et, pour conclure, les trois défis qu'elle doit aujourd'hui surmonter pour être à la hauteur de la transition écologique et solidaire.

I – LES TROIS VAGUES DE L'ESS

L'idée de départ est simple : tout poison suscite tôt ou tard son antidote. L'économie solidaire a été à trois reprises la réaction aux abus d'un capitalisme débridé.

1 - L'histoire commence avec la révolution industrielle du XIXème siècle et le rassemblement de grandes masses ouvrières dans de gigantesques usines et de tristes quartiers des grandes villes. Marx a fait la théorie de l'exploitation de l'homme par l'homme, du travail réduit à l'état de marchandises. Dans la douleur et parfois dans le drame, les ouvriers se sont peu à peu organisés en syndicats pour exiger des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail (la loi autorisant les syndicats remonte à 1884). Peu à peu, les salariés sont allés plus loin, organisant des coopératives de consommation (pour échapper au magasin géré par l'entreprise), des coopératives de production (unis, les travailleurs qualifiés pourront mieux vendre leurs compétences) et, surtout, ils ont fondé des mutuelles pour faire face aux risques de la maladie, de la retraite et du chômage. Les grandes lois qui cristallisent ces conquêtes sont celles sur les associations (1901), sur les assurances sociales (santé et vieillesse pour

tous les salariés en 1928) et, bien évidemment, la création de la Sécurité Sociale à la Libération.

Pendant l'entre-deux guerres et après la Libération, l'État a été très présent pour réguler le système économique et l'Économie sociale s'est développée progressivement, sans bruit, avec le soutien théorique de grands penseurs comme Charles Gide qui prêchait le solidarisme.

2 - La deuxième vague de l'ESS est née dans les années 1970 et 1980, quand s'essouffle le capitalisme dit fordiste qui a assuré pendant trente années dites glorieuses une croissance rapide de la production et des revenus et un plein emploi durable. À partir de 1973, à l'occasion d'un choc pétrolier, la croissance a perdu la moitié de sa vigueur et l'on a vu se gonfler un chômage de masse. Les grandes entreprises vont désormais chercher dans les pays en voie de développement une main-d'œuvre peu coûteuse, en utilisant des capitaux devenus très mobiles et des systèmes d'information plus performants. La financiarisation (terme général qui s'applique à la recherche de profits plus élevés et à plus court terme) et la mondialisation ont des conséquences majeures sur les revenus et sur les emplois des salariés des pays développés, qui sont de plus en plus sévèrement sélectionnés par les employeurs.

L'antidote de cette sélection sociale darwinienne est l'insertion. Un nouveau soutien public va à des entreprises qui mettent en emploi non seulement des handicapés physiques ou psychiques comme autrefois mais aussi les nouveaux handicapés sociaux laissés au bord du chemin par une croissance plus faible et plus exigeante. On assiste alors à un curieux et heureux phénomène : des travailleurs sociaux deviennent des entrepreneurs sociaux. Plutôt que d'occuper les chômeurs à ne rien faire, ils décident de les remettre au travail. Nous ferons bientôt la connaissance de cette génération de pionniers.

L'antidote de la financiarisation à outrance des entreprises et des carrières qu'elles proposent, est l'exigence de « sens » qu'éprouve une minorité croissante de jeunes diplômés d'écoles de commerce, d'écoles d'ingénieurs et d'universités. Soit à la fin des études, soit après avoir goûté cinq ans les joies et les peines de la grande entreprise compétitive (où la performance consiste souvent à externaliser ou à éliminer les emplois les moins rentables), soit au virage de la quarantaine (pour les hommes comme pour les mères de famille), ces audacieux décident de plonger dans la création ou le développement d'entreprises solidaires où, selon l'expression consacrée, la « finalité est l'homme plutôt que le profit ».

L'antidote de la mondialisation est le localisme, la préférence pour les aliments et pour les services venant de près de chez soi. Le « bio » s'inscrit

dans ce mouvement, même si une grande partie des fruits et légumes « bio » consommés en France vient d'Italie, d'Espagne ou d'Afrique !

3 - La troisième vague, en train de gonfler, a trois dimensions. Elle est écologique au premier chef. Des réponses concrètes sont proposées par L'ESS a une vieille tradition dans le recyclage, appelé aujourd'hui économie circulaire (Emmaüs) mais de nombreuses entreprises s'y sont lancées dès les années 1980 (Vitamine T, ID'EES, Envie). Le « bio » a eu aussi ses pionniers (Cocagne, Terre de Liens, Biocoop). Dans l'énergie, l'ESS est de plus en plus présente dans les énergies renouvelables (Enercoop, Enercitif) et dans la construction de maisons sobres en énergie (Ambiance bois), sans atteindre la performance de l'Allemagne où la moitié de l'énergie renouvelable est produite par des associations de citoyens.

Deuxième dimension de la troisième vague, celle de la transition démographique. L'ESS est pionnière de l'innovation dans les « silver industries », tournées vers les personnes âgées (Siel bleu leur fait faire de la gym, Habitat et Humanisme les loge avec des jeunes). Et elle joue un rôle dispersé mais positif dans l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile et migrants (Cuisines du monde).

Dernière dimension de la troisième vague : la crise démocratique, illustrée par le mouvement des gilets jaunes. La constitution de réseaux locaux et d'utilité pratique pallie le sentiment que l'on ne compte pour rien dans les décisions d'en haut. Les territoires zéro chômeurs sont un bon exemple de ce sursaut de mobilisation locale dans des villages ou des quartiers se sentant délaissés.

II – LES TROIS PILIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous avons appris sur les bancs de l'école que l'entreprise se développait grâce à trois facteurs de production : le travail, le capital et le progrès technique. Avec une vingtaine d'années d'expérience (indirecte), je voudrais insister sur l'acteur le plus important, l'entrepreneur qui, avec talent, ténacité, imagination, combine ces trois facteurs. Je citerai trois exemples.

Le premier est André Dupon. Enfance difficile, travailleur social au milieu des jeunes délinquants, il développe dans le Nord Vitamine T de façon fulgurante à partir de 1995, les effectifs passant en quinze ans de 650 à 2700 salariés dont 1800 en insertion. Sa démarche est de solidarité plus que de charité : « La compassion est le pire ennemi de l'insertion ». Innovante, son entreprise a déposé un brevet pour récupérer les métaux rares sur les écrans plasma et il a gagné un marché pour désosser les vieux TGV.

Deuxième personnage haut en couleurs : Dominique Olivier, directeur de la coopérative des « Fermes de Figeac » dans le Lot depuis 1985, qui a aujourd'hui 650 adhérents et 170 salariés. Il a couvert les bâtiments agricoles de panneaux solaires, développé l'alimentation de proximité, suscité une crèche pour attirer les jeunes cadres dans l'industrie aéronautique voisine. Jeudi 26 septembre, Figeacteurs lance son opération « Start-ups des territoires » dont les mots d'ordre sont : « attractivité des territoires ; vivre ensemble ; bien manger et bien produire chez nous ; transition écologique ».

Dernier exemple : François Dechy, fondateur de Baluchon à Romainville (Seine Saint Denis). Il a démarré son parcours au Crédit Coopératif, puis rejoint France Active où il a dirigé le département « création d'entreprises », avant de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat social en 2012 après un passage d'un an chez Vitamine T. Baluchon est aujourd'hui un groupe de 8 entreprises comptant 80 salariés (dont la moitié en insertion), autour du métier de traiteur. L'« entreprise solidaire d'utilité sociale » (appellation venant de la loi Hamon de 2014 sur l'ESS qui a créé des entreprises commerciales à but non lucratif) fait travailler les jeunes et moins jeunes du quartier sensible où elle est installée à préparer et livrer des repas dans toute la région parisienne ; il a lancé des diversifications dans les confitures tirées de fruits invendus à Rungis ; dans l'agriculture urbaine, etc.

L'entrepreneur est donc crucial, souvent élu par ses pairs comme c'est la règle dans une coopérative, une association ou une mutuelle. Mais l'argent est important aussi. Il en faut pour investir et pour tenir le coup tant que les clients n'ont pas été livrés et n'ont pas payé leur facture.

L'ESS n'est pas contre le profit, qui est nécessaire pour progresser ; elle le considère comme un moyen, non comme une fin en soi. L'Économie solidaire demande en sus une finance patiente, le contraire des capitaux maniés par les fonds activistes qui scrutent les résultats trimestriels pour savoir s'ils ont fait un bon placement.

Cette finance patiente existe et se développe rapidement : c'est la finance solidaire qui a été conçue par deux pionniers de France Active. La première innovation, due à Claude Alphandéry, résistant et banquier, est la garantie bancaire : ô banquier réticent, nous vous apportons un bon projet et pour vous convaincre, nous rembourserons la moitié ou davantage du prêt si le projet échoue (mais les projets accompagnés par France Active réussissent à 81% au bout de trois ans).

La deuxième innovation est l'épargne solidaire, poussée par Edmond Maire : les grandes entreprises doivent proposer à leurs salariés un plan d'épargne retraite avec 90% de placements « normaux » en actions et

obligations et 10% de fonds pour les entreprises labellisées solidaires. Chaque année, France Active collecte 20 M€ d'épargne solidaire et investit 30 M€ dans des entreprises solidaires (le complément venant du remboursement de prêts anciens).

Reste le troisième atout, l'intervention publique, de l'État, des Régions et de l'Europe. La loi oblige les grandes entreprises à proposer une épargne solidaire (merci à Fabius et Lagarde). La loi permet aussi d'exonérer de cotisations sociales les emplois d'insertion. J'en profite pour souligner le rôle de la Caisse des Dépôts, incarnation de la finance patiente et rends hommage à Robert Lion, son directeur général dans les années 1980, qui a puissamment aidé au décollage de France Active.

Les Régions ont acquis une compétence de plein droit sur le développement économique et veillent à ce que l'ESS les aide à réduire les inégalités territoriales et sociales. Quant à l'Europe, on sous-estime toujours l'importance du Fonds Social Européen, du FEDER et du Fonds Européen d'Investissement.

La montée des inégalités est une menace pour le système économique et même pour la démocratie. Pour se perpétuer, le capitalisme a besoin d'être régulé.

III - LES TROIS DÉFIS À VENIR DE L'ESS

1/ Devenir marchand sans perdre son âme (commercialité)

Les fonds publics consacrés à la solidarité exercée par les associations, les coopératives et les sociétés commerciales à but non lucratif (créées par la loi de 2014, vont s'amenuiser relativement au cours des années à venir. De nombreuses associations qui assuraient des services sociaux payés à 100% par l'État ou les collectivités locales se retrouvent déjà en difficulté. Elles devront, sous peine de disparaître, se transformer en entreprises associatives qui vendent une partie de leur production sur le marché. Les Régions ou les départements préfèrent maintenant les appels d'offres, ouverts aux entreprises privées et aux associations, aux subventions réservées à des partenaires « abonnés » anciens.

De nombreuses associations locales ayant de nombreux bénévoles et peu de salariés, répugnent à rentrer dans cette nouvelle logique d'activité marchande mais non lucrative. Cette mutation culturelle est douloureuse, tant il semble naturel que les dévouements à l'intérêt général doivent être soutenus par les pouvoirs publics sans discuter ni lésiner.

Et pourtant, cette évolution est inéluctable. D'autant que l'alternative, le don ou le mécénat, ne peut remplacer la subvention publique dans de fortes proportions.

2/ Devenir grand sans perdre ses racines (fidélité)

La plupart des grandes entreprises solidaires conservent une base territoriale solide, même si elles étendent leurs activités dans d'autres Régions françaises, voire à l'étranger. La révolution numérique n'a pas encore permis d'inventer une économie sociale virtuelle, tant les relations humaines sont importantes aussi bien avec les salariés et les bénévoles d'une part, avec les clients, banquiers et élus d'autre part.

On constate aussi que certaines grandes coopératives agricoles à force de se frotter à la complicité des industriels de la chimie, et certaines mutuelles fascinées par les traders de la banque classique, ont parfois oublié les principes de l'ESS : gestion démocratique, limitation des écarts de salaires, investissement de la totalité des profits dans le développement de la production.

Comme la tectonique des plaques, les continents de l'économie lucrative et de l'économie solidaire se complètent et parfois se heurtent. Des entreprises solidaires se fondent dans l'économie capitaliste et des entreprises capitalistes deviennent des entreprises à impact social ou à mission, comme les encourage la loi Pacte de mai 2019. Tout est mouvement !

3/ Devenir mûr sans s'essouffler (pérennité)

Les entreprises de l'ESS connaissent, comme les entreprises classiques, des problèmes de succession. La première génération des travailleurs sociaux arrive à l'âge de la retraite. La deuxième génération, davantage diplômée en gestion, va prendre le relais. Saura-t-elle prendre les risques de l'innovation sociale, économique et écologique ?

Je crois la réponse positive, tant sont nombreux et talentueux les jeunes qui veulent donner du sens à leur vie, en apportant solidarité et dynamisme aux territoires où ils ont été enfants et où ne revenaient jusqu'à présent que les retraités ayant travaillé dans les grandes métropoles.

À l'évidence, l'Économie sociale et solidaire ne va pas résoudre tous les problèmes de la transition écologique et solidaire, mais elle est davantage que le colibri qui apporte sa goutte d'eau pour éteindre l'incendie. Elle est force d'innovation territoriale et elle sait prendre des risques sociaux et environnementaux, des risques à long terme qui effraient les dévots du 15% de rentabilité immédiate.

L'avenir de la COP 21 se joue sur le terrain !